

Compte-rendu de l'atelier N°12

Entre école et famille : les enfants dans le rapport d'autorité¹

Intervenants :	<p>Bernard Hubien est le secrétaire général de l'Union des Fédérations des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique (UFAPEC). Dans le cadre du partenariat école-famille, la question du rapport à l'autorité est un des axes de ses recherches et de son action.</p> <p>Aboudé Adhami est psychothérapeute, superviseur et professeur de psychologie clinique à l'Institut libre Marie Haps. Son expérience professionnelle lui permet de porter un regard particulier sur le rapport d'autorité que les enfants et particulièrement les adolescents établissent au sein de leur famille comme à l'école.</p>
Animateur :	Paul Maurissen
Secrétaire :	Janine Gobiet

1. Interventions

1.1. Bernard Hubien²

Bernard Hubien annonce les trois points qu'il va traiter :

1. La **nature de l'autorité** : est-elle la même dans ces deux espaces de vie de l'enfant, l'école et la famille ?
2. Trois **domaines** dans lesquels s'exerce l'autorité.
3. Le **fonctionnement** de l'autorité à l'école et dans la famille.

¹ Ce compte-rendu est un résumé des interventions et débats de l'atelier réalisé par la ou le secrétaire. Afin de permettre une diffusion rapide, il n'a pas été possible de demander aux intervenants de valider ce texte. Si, malgré le soin apporté à ce travail, des propos ont été mal retranscrits, merci de nous en excuser. Dans la mesure où ils nous ont été communiqués, les supports de présentation ou les textes des intervenants sont également publiés pour compléter ce compte-rendu.
Les propos n'engagent pas le SeGEC. Le Service d'étude du SeGEC

² Le texte de l'intervention de B. Hubien est accessible en suivant le lien <http://www.ufapec.be/files/files/analyses/2011/1711ecole-famille-autorite.pdf>

1. Le terme autorité englobe deux réalités distinctes, *potestas* (pouvoir, puissance) et *auctoritas*, qui permettent d'identifier de quoi on parle.

La *potestas*, c'est le pouvoir qui naît de la fonction, le grade, le statut, il est légal et reconnu par la société. Pouvoir de prendre des décisions, de commander, d'exiger l'obéissance (exemple : un enseignant a le droit de réprimander un élève).

Bernard Hubien situe le rapport d'autorité du côté de la *potestas*, et non au niveau de l'*auctoritas* (ascendant sur quelqu'un, influence, crédit) qui ne dépend d'aucune instance.

2. C'est dans le rapport d'autorité que se régulent les rapports sociaux, et ce dans trois domaines.

Le domaine moral : valeurs universelles, respect de la vie, de l'égalité de tous, du bien-être d'autrui, de l'intégrité physique. L'autorité est là pour rappeler ces valeurs, empêcher les transgressions et les poursuivre au moyen de sanctions.

Le domaine conventionnel : les règles, clairement émises (ex. : ROI), ne sont pas universelles, elles peuvent être modulées en fonction des contextes, mais elles doivent s'appliquer à tous dans l'espace social dont l'autorité est garante.

Le domaine personnel concerne la vie privée, ce sont les personnes qui se fixent elles-mêmes des règles, elles les ajustent aux règles conventionnelles puis aux règles universelles. La famille se retrouve dans ce domaine. Les enfants se situent souvent dans la comparaison famille/école ou école/famille, et pour qu'ils soient à l'aise dans le rapport d'autorité, il faudrait que les échanges école/famille soient fondés sur le respect enseignants/parents de la régulation sociale (règlements compris, acceptés et signés).

Lorsqu'il y a un conflit, l'école et les parents se réfèrent chacun à leur domaine et chacun essaye d'amener l'autre dans son domaine.

3. Le rapport d'autorité à l'école se situe dans le domaine conventionnel. Il n'est pas fondé sur l'amour, mais sur la fonction. C'est l'école qui détermine les comportements et les attitudes, elle émet des règles à respecter par les élèves et ce sont ces conventions et ces règlements qui fondent le rapport d'autorité dans lequel sont placés tous les acteurs de l'école, élèves, éducateurs et parents. Les règles doivent être légitimes, adéquates, justes, les sanctions doivent être proportionnées à la transgression et comprises dans leur aspect positif (réparer), elles ne doivent pas être humiliantes. Bernard Hubien souligne l'importance de la clarté des rôles respectifs de chacun aux yeux de l'enfant.

À l'école, ce sont les professeurs et les éducateurs qui détiennent l'autorité, les parents doivent aider leur enfant à comprendre les règles de l'école, ils ne doivent pas les contredire. À l'inverse, les enseignants n'ont pas le droit de critiquer ce qui se passe dans les familles, ils n'ont pas le droit de porter un jugement sur les familles, et les parents ne doivent pas vouloir prendre la place des enseignants.

Le rapport d'autorité dans la famille se construit dans l'amour, l'amour du couple et l'amour de l'enfant, objet de l'amour des parents. Les règles énoncées visent l'insertion dans la société. L'autorité, c'est faire autorité, se faire respecter, être un repère.

Quels échanges entre l'école et la famille ?

Bernard Hubien cite « *Mission de l'école chrétienne* »³ pour comprendre comment devrait se vivre le rapport d'autorité entre école et famille. Si l'enfant respecte le règlement de l'école, il va mieux repérer les limites du cadre scolaire dans lequel il peut évoluer librement. Il n'aura pas de difficulté à percevoir les différences de régulation sociale entre l'école et la famille si chacun reste dans son rôle.

Pour que les échanges permettent à l'école et à la famille d'éduquer ensemble, de vivre positivement le rapport d'autorité, il faut instaurer des rencontres, il faut qu'il y ait des lieux et des temps de parole, de dialogue. L'école doit développer des activités pour rendre l'école plus familière aux parents.

Conclusion

Les parents et les enseignants, même s'ils exercent différemment leur autorité, visent le même objectif, le bien de l'enfant et son épanouissement, ils sont donc partenaires du même projet.

1.2. Aboudé Adhami

Aboudé Adhami commence son intervention en ouvrant une polémique pour éviter le consensus mou : **l'autorité existe-t-elle sans autoritarisme ?** La question est fondamentale, car, depuis toujours, on n'a connu que l'autoritarisme. Qui donc peut éliminer cette pulsion morbide à l'intérieur de nous ? L'autoritarisme est un abus de pouvoir et la pulsion chez l'humain fait l'autoritarisme. Faire avec l'autre n'est pas facile. Pourquoi l'autorité fait-elle défaut pour faire place à l'autoritarisme ? L'homme est fait de pulsions (Éros et Thanatos), la transgression et la violence faite à l'autre au nom de l'autoritarisme nous guettent tous, on ne s'en défera jamais. L'autorité, ce n'est que l'autre qui la reconnaît, il ne faut pas être chef pour ça.

Il faut bien comprendre la différence entre la loi et la règle. Il y a en fait trois interdits fondamentaux : le cannibalisme, dont on parle peu, l'inceste et le meurtre. C'est **la loi** qui fait barrière à ces interdits. La règle, elle, a toujours une part d'arbitraire et on peut dire que c'est là que se niche l'autorité, elle se soutient d'une justification, même s'il y a cette part d'arbitraire. D'ailleurs, les ados demandent toujours pourquoi, par exemple, on mange à 8 h 15 plutôt qu'à 8 h. Pourquoi ? Ça ne se justifie pas...

Comment prendre conscience de cet autoritarisme qui nous guette et comment le contenir ?

Dans le corps à corps école/famille, il y a des moments-clés. Aujourd'hui, **l'école est devenue le dernier rempart**. Elle est le seul endroit où le rite initiatoire est pratiqué. Ailleurs, il n'y a plus de rites d'initiation avec un marquage du corps. Les jeunes se mettent dès lors ensemble et se font tatouer, percer, ils prennent de la drogue, mais aucune vérité ne tombe comme c'était le cas avec les ancêtres qui pratiquaient les rites de passage de l'enfance à l'âge adulte.

Il y a obligation pour l'enfant d'aller à l'école et de se coltiner les adultes, car ce sont les adultes qui sanctionnent le parcours scolaire par un diplôme qui donne accès à la vie adulte. Toutes les figures

³ http://www.segec.be/mission_EC_web.pdf

qui transcendent le monde en verticalité disparaissent, le rapport vertical a été battu en brèche. Mais si l'école est le dernier rempart, elle ne parvient quand même pas à faire barrage aux pulsions, les passages à l'acte se font souvent à l'école. Chaque été, en Belgique, une école est brûlée ou saccagée. C'est une poussée contre ce dernier rempart qui fait autorité.

Autre moment clé : nous avons besoin dans le corps à corps école/famille de traducteurs. La famille est en crise, on attend qu'elle fasse autorité et l'école, pour nos jeunes, c'est devenu un peu Cro-Magnon. Elle est pour eux à mille lieues de la modernité, elle aussi est en crise. Comment y retrouver son latin ? Les centres PMS ont un rôle capital, mais ils ont aussi été battus en brèche. Ce sont pourtant eux les traducteurs car ils font référence à une réflexivité. Pourquoi l'école zappe-t-elle les CPMS ? Il nous faut de la sagesse, des gens qui disent, des gens qui incarnent, des traducteurs. Le CPMS peut soutenir l'autorité par un discours différent de l'école et différent de la famille.

Il faut d'urgence établir quelque chose par rapport à la verticalité, l'au-delà, pour ne pas être condamnés à l'horizontalité.

2. Échanges

- Est-ce vraiment mission impossible d'exercer l'autorité pure, sans autoritarisme. ?
- On est dans un dialogue de dupes, le discours sur l'autorité ne passe plus, toutes les révolutions sont usurpées par l'autoritarisme.
- Plutôt que de parler de dernier rempart, ne pourrait-on pas parler de l'école/phare, le phare qui est là pour les navires en perdition ?
- Un travail de réflexion avec les enseignants est nécessaire pour résister au désir d'autoritarisme.
- Si l'école est le dernier rempart, alors elle doit en accepter toutes les dimensions.
- Il y a actuellement des phares qui n'existent plus qu'en tant que patrimoine historique...
- Attention de ne pas vider toutes les autres structures sociales, car les derniers remparts deviendraient alors des systèmes totalitaires.
- La mission première de l'école n'est pas d'être le dernier rempart, sa mission première, c'est l'enseignement, l'école n'a pas les moyens d'être ce dernier rempart.
- Témoignage d'un dispositif, l'école citoyenne où ce sont les élèves qui créent la loi de l'école. Le respect des règles est valorisé par des parcelles de pouvoir (idée des ceintures en judo)
- La question de l'obligation scolaire : n'est-ce pas là une forme d'autoritarisme ? Derrière l'obligation scolaire, il y a des enjeux sociaux et économiques (exemple : les allocations). Comme les jeunes sont obligés d'aller à l'école même si ce n'est plus leur projet, ils changent régulièrement d'école, car ils font tout pour se faire exclure : je casse, je change, je casse et puis je brûle...
- La famille et l'école « partenaires » ? Oui, mais il faut trouver le point de rencontre et de dialogue.
- Nos enfants ?
- Est-ce que c'est vraiment une bonne idée que les parents viennent à l'école ? Pour quoi faire ? Pour être partenaires de quoi ?

Ce dernier petit pavé jeté dans la mare par Aboudé Adhami clôt ce temps d'échanges !